



LES CHEVALIERS TEUTONIQUES



- Les termes avec un astérisque (*) sont définis ou présents dans le lexique ou, pour les noms de lieux, peuvent aussi être présents sur une des cartes à votre disposition (doc.F ou cartes du manuel).

- Les éléments entre crochets correspondent à des ajouts au texte visant à le rendre plus clair.

DOC.A : LA FONDATION DE L'ORDRE TEUTONIQUE

Le récit de l'auteur se déroule dans le contexte de la troisième croisade, lancée par les chrétiens pour reconquérir la Terre Sainte* que Saladin, le souverain musulman de l'Égypte fatimide, leur a prise quelques années plus tôt. Des hommes de toute la chrétienté* y participent.

« Au nom de notre Seigneur, puissent tous ceux qui entendent mes paroles dire ensemble : Amen. Onze cents et quatre-vingt dix années après que la sainte Vierge* ait donné naissance au Christ, alors que la cité d'Acre* était assiégée par les Chrétiens (...), il y avait au sein de l'armée chrétienne nombre de pieux et dévots marchands des cités de Lübeck* et de Brême* qui avaient fait le voyage outre-mer. Regardant autour d'eux, ils furent affligés par la dureté et l'inconfort endurés par les pauvres et les malades du contingent allemand. Ils étaient des hommes si compatissants et pleins de bonté qu'ils fondèrent un hôpital sur le champ de bataille, au milieu de leurs tentes. D'après ce que j'ai lu, cet hôpital était fait d'une voile de cogue tendue. (...) [Les marchands] savaient qu'un acte de charité envers toute personne pauvre et malade est un acte de charité envers le Christ notre Seigneur. Au Jugement dernier*, (...) Il dira à ceux qui se tiendront à sa droite : « Venez, vous qui êtes bénis, et gagnez mon royaume pour l'éternité. (...) ». Retenez donc que le Christ désigne celui qui est malade et délaissé comme Son frère, car Il est devenu humain et car Il est notre propre chair et notre frère. (...)



Le siège de Saint-Jean d'Acre par les Chrétiens (miniature du XIII^es.)

Les princes et les seigneurs étaient alors rassemblés dans l'armée chrétienne au service et pour l'honneur de Dieu. [Parmi eux se trouvaient] le Maître de l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean*, le maître de l'Ordre du Temple* et beaucoup de frères de ces deux ordres. [Vient ensuite une longue liste de seigneurs du Saint Empire romain germanique*] Tous les seigneurs que j'ai nommés et bien d'autres comtes, seigneurs et nobles que je ne peux citer, mais qui étaient dans cette même armée, regardaient avec bienveillance l'hôpital (...) et cette fondation s'agrandit encore plus vigoureusement (...). Aussi, tous ces seigneurs rassemblés (...) désignèrent une délégation à envoyer à sa majesté (...) l'empereur [romain germanique] Henri VI pour le solliciter de prolonger leur demande auprès du pape de fonder et de reconnaître officiellement le nouvel hôpital. (...) Le pape répondit volontiers aux vœux des pieux seigneurs (...) et il dota généreusement l'hôpital en lui donnant la règle de l'Hôpital de Saint-Jean pour le soin des malades et des pauvres et en instituant un corps de chevaliers à qui il donna la règle des Templiers. (...) Le pape donna aux frères de l'hôpital un habit constitué d'une cape blanche ornée d'une croix noire. Il leur accorda aussi tous les privilèges qui avaient été précédemment donnés par les papes aux honorables ordres de l'Hôpital de saint Jean et du Temple. (...) C'est ainsi que fut fondé l'ineestimable Ordre chevaleresque des Frères de l'Hôpital de la Vierge Marie*, aussi connue sous le nom de Maison Allemande de Jérusalem (...). Après cela, quand la cité d'Acre eut été reconquise par les Chrétiens, Frère Heinrich [Walpot, premier Maître de l'Ordre Teutonique] acheta un jardin au pied de la muraille, à la Porte Saint-Nicolas. Sur ce site, il construisit une église, un hôpital et des logements où cet homme pur et ses frères servirent consciencieusement Dieu et les malades. »

D'après la *Chronique de Prusse* écrite par Nicolas de Jeroschin, chapelain de l'Ordre Teutonique, entre 1331 et 1341

DOC.B : L'ADMISSION ET LA VIE DES CHEVALIERS DANS L'ORDRE TEUTONIQUE

Pour être admis comme frère-chevalier, la Règle exigeait des candidats des réponses satisfaisantes aux mêmes cinq questions que l'on posait aux postulants Templiers : Appartiens-tu à un autre Ordre ? Es-tu marié ? As-tu quelque infirmité physique cachée ? As-tu des dettes ? Es-tu un serf* ? Après cinq réponses négatives, le candidat devait répondre cinq fois oui : Es-tu prêt à combattre en Palestine ? Ou ailleurs ? À protéger le souffrant ? À faire tout ce que tu sais faire si on te l'ordonne ? À obéir à la règle ? Alors il faisait sa profession de foi :

Moi, Cuno von Hattenstein, je m'engage et promets d'être chaste, de renoncer à tout ce que je possède et d'obéir à Dieu et à la sainte Vierge, et à toi, Frère Anno, Maître de l'Ordre teutonique, et à tes successeurs, selon les Règles et les Institutions de l'Ordre, et je te servirai, toi et tes successeurs, jusqu'à la mort.*

Il était alors admis et soumis à un régime qui avait pour objet de le rendre capable à tout moment de jouer deux rôles avec une égale efficacité, celui du moine et celui du chevalier. Sa vie était gouvernée par la Règle (...) [et] par les Institutions (...). D'autres ordonnances furent ajoutées par les Grands-Maîtres de telle sorte que l'ensemble formait un code de belle taille ; on devait en conserver des copies dans chaque commanderie*, en faire la lecture intégrale trois fois par an et en commenter des passages chaque dimanche.

DOC.B : L'ADMISSION ET LA VIE DES CHEVALIERS DANS L'ORDRE TEUTONIQUE (SUITE)

Ces textes sont fondés sur une stricte application des observances [= obligations] religieuses. Le frère-chevalier devait réciter les offices* tout au long du jour, aussi bien au couvent que pendant son service (...). Au camp, la tente du Maître ou du Maréchal devenait l'église de l'armée (...). Il y avait le Carême, mais aussi d'autres périodes jeûnées*, durant presque tout novembre et décembre ; on ne pouvait faire gras le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi, et durant la vingtaine d'autres jours maigres. [Durant le jeûne,] des œufs, du lait, de la bouillie et de l'eau constituaient l'ordinaire.

D'après É. Christiansen, *Les Croisades nordiques*, 1996

Comme tout membre d'un ordre militaire, un Teutonique doit se distinguer par son aspect et ses vêtements. (...) Les cheveux doivent être coupés courts de telle sorte que, de face comme de dos, on puisse reconnaître, grâce à la tonsure, que l'on a affaire à un membre d'un ordre religieux ; paillettes ou boutons sur les manteaux, chaussures bouclées sont interdites. Les frères de l'Ordre portent le célèbre manteau blanc, associé à l'insigne de la croix noire (...); le blanc était symbole de pureté, le noir d'humilité et de pénitence. (...)

La règle détermine la modestie du quotidien : vêtements sobres et de couleur terne, des lits simples, voire des paillasses, sans couettes de plume ni édredons (l'oreiller est autorisé). Les frères dorment en général dans des dortoirs (où brûle constamment une chandelle) ; seuls les officiers et les dignitaires disposent d'une chambre individuelle. À l'instar des Bénédictins*, ils se lèvent tôt, entre une et deux heures du matin, et se couchent entre dix-sept et vingt heures. L'assistance aux offices* est régulière, toutes les trois heures ; cela prend environ sept heures par jour. (...)

Les frères prennent en général deux repas par jour, précédés de la récitation du *Pater* et de l'*Ave Maria**. Pain, bouillie, poissons, viande de bœuf, de porc ou de mouton, lentilles, pois composent les menus, accompagnés d'eau mais aussi de vin ou de bière (la viande étant servie trois fois par semaine). Les épices venues d'Orient, comme le vin épicé (*siruplum*), sont prohibées par la règle comme des signes de luxe. Une stricte égalité préside aux distributions de nourriture.

D'après S. Gouguenheim, *Les chevaliers teutoniques*, 2008

La discipline militaire et la discipline monastique allaient de pair. On attendait des frères tous les devoirs de la chevalerie, en ne leur accordant que peu de ses privilèges. Leur équipement et leur armement étaient uniformes, chaque homme étant muni d'une paire de chemises, une culotte, deux paires de bottes (...), un surcot, un sac de couchage, une couverture, un bréviaire et un couteau. Il pouvait avoir deux ou quatre montures, suivant le cas, mais elles n'étaient pas à lui ; elles appartenaient au couvent. Il ne lui était pas permis de fréquenter des laïcs* et son manteau de fourrure devait être modeste, en peau de chèvre ou de mouton. Il devait dormir en chemise, culotte et bottes et n'avait pas le droit de mettre une serrure ou une fermeture à son coffre. Il devait garder le silence pendant les repas, au dortoir, pendant la marche et aux latrines ; sa seule distraction licite était la sculpture sur bois en solitaire. Toute la courtoisie et la gaieté de la chevalerie séculière* étaient proscrites [= interdites]. Il ne pouvait exhiber sa cotte d'armes*, s'il en possédait une ; la croix de sable sur fond d'argent [= croix noire sur fond blanc en langage héraldique*] devait suffire à tout. La joute et la chasse, considérées comme deux sortes de jeux, lui étaient interdites ; il ne pouvait tuer que les loups et les ours, et encore sans l'aide de chiens. Il pouvait porter la barbe mais devait garder les cheveux courts et ordonnés.

(...) Rassemblements, parades, marches forcées, dressage des tentes, service de garde et manœuvres sur le terrain étaient réglés d'une manière invariable et accomplis en silence. Comme il ne pouvait y avoir de butin, de primes individuelles sur les rançons et que le frère-chevalier ne pouvait posséder ni son cheval, ni son épée, il ne ressemblait pas à son pendant [= équivalent] séculier*.

D'après É. Christiansen, *Les Croisades nordiques*, 1996

DOC.C : UNE REPRÉSENTATION DE CHEVALIER TEUTONIQUE



Saint-Georges, habillé en chevalier teutonique, terrasse le dragon (peinture murale du château de Neuhaus, en Bohême, réalisée dans les années 1330)

Georges est un martyr* chrétien qui a reçu un culte dès le V^es. Il n'est connu que par une légende : officier, il tue le dragon à qui une princesse va être sacrifiée. Ce combat est traditionnellement localisé à Beyrouth, au Liban actuel. Le culte de saint Georges se répandit à partir du VI^es. en Orient et en Occident, mais se développa en Europe au retour des croisades. Il devint alors un modèle de chevalerie. Il est aussi le saint patron de Gênes et de Venise.

D'après le dictionnaire Robert

DOC.D : HERMANN VON SALZA, QUATRIÈME MAÎTRE DE L'ORDRE, ENTRE 1209 ET 1239

« Frère Hermann von Salza devint le quatrième maître. Ce guerrier hardi était béni par Dieu de bien des manières ; il était éloquent et sage, prévoyant, amical, juste et honnête dans toutes ses actions. Constatant que son ordre était faible, ce héros, en étant élu Maître par ses frères, dit avec grande émotion : « Ô Seigneur, Dieu au plus haut des cieux, je donnerais avec joie un œil (...) si mon ordre pouvait grandir durant mon commandement au point de pouvoir armer dix frères chevaliers, pas plus. » (...) Et toi, Jésus (...), qu'as-tu fait ? L'as-tu laissé implorer en vain ? Bien sûr que non : ta générosité lui a accordé tout ce que son âme désirait : son commandement se déroula si bien que la richesse et la puissance de l'ordre augmentèrent au point qu'après sa mort il comptait 2 000 frères (...). Avant sa mort, ce maître obtint aussi pour l'ordre les meilleurs et les plus avantageux privilèges de la part du pape et de l'empereur. Durant sa vie, l'ordre s'est vu aussi accorder des donations de terre en Apulie [région d'Italie], en Romanie [c'est-à-dire dans l'ancien Empire byzantin], en Arménie, dans une région en Hongrie appelée le Burzenland, en Livonie et en Prusse (...). Aucun ordre n'a jamais été aussi important en termes de possessions et de réputation (...).



Gravure de 1684

Quand les Vénitiens furent sévèrement punis parce qu'ils s'étaient rebellés contre l'Empire, ils firent cadeau à l'empereur [romain germanique] Frédéric II d'un important fragment de la Sainte Croix* sur laquelle Dieu est mort pour nous sauver. L'empereur donna ce cadeau inestimable à Maître Hermann, qui l'envoya directement en Prusse, à la forteresse d'Elbing*, où encore aujourd'hui les Chrétiens le vénèrent pour les nombreuses bénédictions qu'ils ont reçues, car Dieu a accompli beaucoup de miracles pour beaucoup de gens au moyen de Sa Sainte Croix. Il est aussi arrivé durant son commandement qu'une dispute éclate entre le pape Honorius III et l'empereur Frédéric. (...) Il mena cette dispute entre l'empereur et le pape à une résolution amicale (...).

D'après la *Chronique de Prusse* de Nicolas de Jeroschin, 1331-1341

DOC.E : L'INSTALLATION DES CHEVALIERS TEUTONIQUES EN PRUSSE

« En ce temps, le plan clairvoyant du Grand Maître Hermann von Salza avait tellement renforcé l'Ordre Teutonique qu'il comprenait de nombreux membres et jouissait d'une puissance, de richesses et d'un honneur tels que sa célébrité et sa bonne réputation s'étaient propagées dans tout l'Empire [romain germanique]. La renommée de ses exploits se diffusa si loin que le Duc Conrad de Mazovie* en entendit parler. Sous l'influence de l'Esprit Saint, il conçut l'inébranlable désir de faire venir [les chevaliers teutoniques] sur ses terres pour les protéger, pour soulager les Chrétiens des attaques des païens* et riposter à celles-ci, parce que les Frères de l'Épée*, eux, n'avaient pas eu de succès dans ce domaine. (...) À ce moment précis, un conflit éclata : un grand nombre de Prussiens* vinrent et lancèrent des raids qui dévastèrent le pays entier [de Pologne] en le pillant et en l'incendiant. (...) [Le Duc Conrad] donna à l'Ordre Teutonique en possession à perpétuité les terres suivantes : la première est connue sous le nom de Culm* et la seconde sous le nom de Löbau* ; s'y ajouteraient les terres qu'ils seraient amenés à conquérir par la grâce de Dieu et à retirer du contrôle des païens* (...). Ces choses furent décidées en l'an 1226 de notre Seigneur. (...) J'ai lu que tout ce qui avait été donné aux frères de la Maison Allemande par le duc avait été confirmé par le pape au nom de notre Seigneur. (...)

[Les chevaliers teutoniques] décidèrent rapidement qu'il serait bon de construire une forteresse à proximité de la Vistule* et ils l'appelèrent Nessau* (...). Dès que les frères furent installés dans le château, les Prussiens lancèrent une attaque sur la Pologne. Quand ils virent les frères venir à leur rencontre, lourdement armés, ils furent surpris et se demandèrent d'où ils venaient et ce qu'ils voulaient. Ils en furent informés par un Polonais qu'ils avaient fait prisonnier. Il leur dit : « les gens que vous voyez aujourd'hui sont des guerriers héroïques et des chevaliers distingués. Le pape les a envoyés d'Allemagne dans ce pays pour vous faire une guerre continue jusqu'à ce qu'ils obtiennent votre défaite et votre acceptation du baptême dans la foi chrétienne et sous l'autorité de l'Église de Rome. » Quand ils entendirent cela, ils rirent avec dérision et repartirent chez eux.

Au même moment, le Grand Maître Hermann von Salza (...) se rendit auprès du pape. Parmi d'autres choses qu'il demanda pour son ordre, il sollicita que le pape prêche une croisade* en désignant certaines régions et terres de Prusse. Ce pape, comme Innocent IV qui lui succéda, accorda l'absolution des péchés* à tous les pèlerins qui viendraient en Prusse et en Livonie* au nom de Dieu pour mettre fin aux agissements du diable et pour protéger la foi, avec tous les bénéfices et les privilèges éternels (...) qui ont toujours été donnés aux pèlerins* partant en croisade à Jérusalem en Terre Sainte* (...)

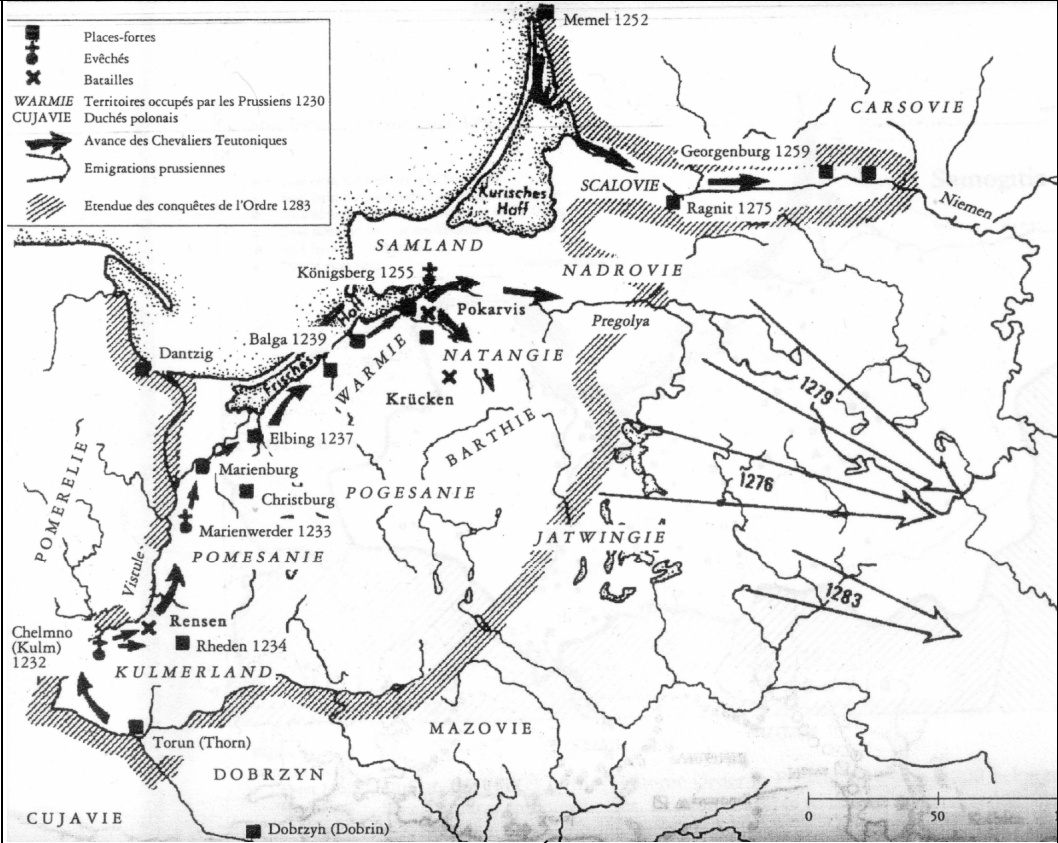
Frère Hermann Balk, maître de Prusse, entreprit de faire avancer la cause de la foi avec une grande vigueur. Il prit le duc de Pologne avec lui, ainsi que toutes ses forces, et ensemble, au nom de Dieu, ils traversèrent la Vistule pour gagner le Culmerland* et construisirent sur le rivage un château qu'ils appelèrent Thorn*. Ce château a été construit en l'an 1231 de notre Seigneur.

Comme le pape l'avait ordonné, la croisade était désormais prêchée dans toute l'Allemagne et quand cette forme nouvelle de bataille choisie par Dieu pour la Prusse* fut proposée dans les sermons des prêtres, et que furent annoncés le pardon des péchés et l'octroi de privilèges pour les combattants, Dieu poussa le cœur de nombreux nobles héros d'Allemagne à abandonner tout repos et à prendre la croix en Son honneur. Ils bouclèrent leurs armures et affirmèrent qu'ils voulaient se venger des païens* pour l'injustice diaboliquement et féroce infligée aux fidèles du Seigneur crucifié. (...) Ainsi, de nombreux pèlerins abandonnèrent leurs amis et vinrent en Prusse* sous le signe de la croix. Quand certains d'entre eux arrivèrent à Thorn*, le très admirable maître Hermann Balk les réunit et, en l'an 1232 de notre Seigneur, il fit construire immédiatement la forteresse et la cité de Culm* (...).

DOC.E (SUITE)

Quand les travaux furent terminés, (...) le maître, frère Hermann, rassembla ses frères et les pèlerins qui étaient tous impatients dans leur désir de refroidir l'audace des Prussiens, et ils débutèrent une campagne victorieuse dans la région de Rensen*. Ils tuèrent et capturèrent beaucoup de païens* (...) et purent profiter de la bataille qu'ils espéraient. Ils trouvèrent assemblée une armée prussienne nombreuse, bien armée et puissante, qui chevauchait pour attaquer les Chrétiens. (...) L'épée chevaleresque de la Chrétienté dévora avidement la chair des pécheurs (...) car les Prussiens n'avaient aucune possibilité de fuir (...). Les Chrétiens prolongèrent la bataille jusqu'à ce que plus de 5 000 Prussiens fussent tombés morts dans la neige. (...)

D'après la *Chronique de Prusse* de Nicolas de Jeroschin, 1331-1341

DOC.F : LES CROISADES DE PRUSSE (1230-1283)

Tiré de É. Christiansen, *Les Croisades nordiques*, 1996

DOC.G : LE PAGANISME EN PRUSSE

« Les Prussiens ne reconnaissent ni Dieu ni aucun de Ses commandements. Ils étaient lents et simples, et donc incapables de Le concevoir. Et comme ils étaient illettrés, ils ne pouvaient pas Le connaître au moyen des écritures, comme nous le faisons. En réalité, les compétences et la sagesse du monde écrit leur étaient si étrangères qu'ils étaient émerveillés qu'il soit possible pour quelqu'un de dire quelque chose à une personne d'une terre lointaine en lui envoyant une lettre. En outre, leur méconnaissance de Dieu les poussait à adorer sottement chaque créature comme un dieu : le tonnerre, le soleil, les étoiles et la lune, les oiseaux, les animaux et même les crapauds étaient des dieux pour eux. Selon leurs croyances, les champs, les rivières et les forêts étaient aussi sacrés, et ils n'étaient donc pas autorisés à les labourer ou à y pêcher ou à en couper les arbres. (...)

Les Prussiens croyaient aussi à la résurrection des corps, mais de manière erronée. Leurs croyances les poussaient à penser que quel que fût le statut d'une personne sur terre, noble ou homme du commun, riche ou pauvre, faible ou puissant, cette personne aurait le même statut dans la vie après la mort et la résurrection. Pour cette raison, il était d'usage, quand un homme de noble naissance mourrait, que ses armes et son cheval, [tous ses serviteurs], ses parures précieuses, ses chiens de chasse et ses faucons et beaucoup d'autres choses rappelant son statut, fussent brûlés avec lui. Quand un homme du commun mourrait, conformément à leur croyance absurde, toutes les choses qui avaient rapport avec son activité étaient brûlées avec lui, de telle manière que toutes ces choses allaient ressusciter avec lui pour lui servir comme dans sa vie précédente. (...)

Quand ils remportaient une victoire, les païens avaient l'habitude d'offrir un tiers de leur butin à leurs idoles en action de grâce pour leur aide. Ils le donnèrent à Criwe* qui les brûla en sacrifice aux dieux. (...)

Certains d'entre eux évitaient les chevaux noirs, d'autres les chevaux blancs ou encore d'une autre couleur ; ils pensaient qu'ils étaient extrêmement dangereux et n'auraient jamais osé les chevaucher.

D'après la *Chronique de Prusse* de Nicolas de Jeroschin, 1331-1341

DOC.H : L'ÉVANGÉLISATION* DES PEUPLES DE LA BALTIQUE

Couple de « sauvages » des rivages de la Mer Baltique, se rendant à l'église à skis pour leur messe annuelle. Ils portent sur leur dos, dans des paniers, des enfants destinés à être baptisés. (Gravure sur bois d'après Olaus Magnus, *Historia de gentibus Septentrionalibus*, Rome, 1555)

Tiré de É. Christiansen, *Les Croisades nordiques*, 1996

L'Ordre fonde les villes

Dès les premières années de la présence des Teutoniques, des villes sont fondées, en Culmerland* et en Pomésanie* (...). Pendant les opérations militaires contre les Pruthènes* furent fondés des châteaux qui donnèrent naissance à de petites villes (...). Au début du XV^es., la Prusse comptait désormais une soixantaine de villes, le Culmerland* une quinzaine et la Poméranie* vingt. (...) Les six villes les plus importantes se retrouvèrent au sein de la Hanse* : Culm*, Thorn*, Elbing*, Dantzig*, Königsberg* et Braunsberg*. Thorn*, Dantzig* ou Elbing* atteignirent voire dépassèrent les 10 000 habitants au début du XV^es. (...)

Le droit de Culm

L'Ordre chercha à attirer des futurs bourgeois*. Il se vit par conséquent dans l'obligation de leur faire miroiter [des] avantages (...) (accès aisé au droit de bourgeoisie et à la liberté individuelle, faiblesse des cens*). Le droit de Culm* autorisait les villes à constituer des conseils, à nommer leurs juges, à exercer la basse justice. Pour le reste l'Ordre se réservait les droits régaliens* : haute justice, chasse, pêche, construction des moulins. (...)

Le contrôle des municipalités par l'Ordre

Les villes étaient surveillées de près, puisqu'elles étaient les sièges des commanderies* et que les forteresses des Teutoniques les dominaient (elles étaient parfois intégrées dans les murailles (...)). (...)

Dans l'univers symbolique des cités médiévales, l'interdiction par l'Ordre de construire des beffrois met aussi en valeur sa volonté de freiner l'autonomie politique des villes prussiennes. De plus, les villages du plat pays étaient placés sous la dépendance juridique de l'Ordre. Le cas d'Elbing* est révélateur : la plupart des villages qui lui étaient liés relevaient de la justice de l'Ordre. Ils étaient liés à la ville sans lui être soumis. Elbing*, pas plus qu'aucune autre cité prussienne, ne pouvait donc se transformer en république urbaine*. (...)

L'Ordre soutient le monde des métiers*

Tant dans le domaine économique que social, les dirigeants de l'Ordre eurent tendance à soutenir l'essor du monde des marchands. L'organisation des métiers suivit très vite, voire accompagna la délivrance des privilèges urbains* (...). À la fin du XIV^es., Thorn* abritait 39 corporations* (...). La ville contrôlait la qualité de la production, luttait contre la malfaçon et les spéculations, surveillait les prix, limitait le nombre d'ateliers et de la main-d'œuvre, veillait à éliminer la concurrence d'ateliers non autorisés. Les métiers* urbains devaient participer à la défense, à la restauration des murailles ou à la lutte contre les incendies. Tout en Prusse se faisait ainsi à l'image de ce qui s'accomplissait en Europe au même moment.

L'Ordre n'avait rien contre une telle organisation, propice au développement. (...) Toutefois les Teutoniques contrôlèrent les métiers* (...), notamment par le biais de la délivrance de permis de construire, indispensable aux professions (fours, boutiques, étals, etc.). (...)

La plus grande influence de l'Ordre sur l'artisanat s'effectuait par le biais de la réglementation et de la rédaction des statuts des métiers* (...), sans entraver le développement économique des villes, ce qui eût été contraire à ses intérêts comme à ceux de la Prusse. Il n'hésita jamais par ailleurs à soutenir les maîtres des métiers lorsque des conflits sociaux les opposèrent à leurs apprentis et, d'autre part, il soutint les villes de Prusse lorsqu'elles connurent des relations difficiles avec la Hanse*. (...)

La formation des élites urbaines

À l'époque de leur fondation, les villes étaient dominées par les colons allemands. (...) Cette [catégorie] était très active. À Thorn*, vers 1350, la moitié du commerce lointain est assurée par une cinquantaine de personnes et surtout par quatre familles (...). D'une manière générale la conduite des affaires les amenait à intervenir de façon croissante dans la vie politique (...). Cet ensemble constituait la couche supérieure de la société urbaine, environ 10% de la population totale. Ils habitaient dans les mêmes quartiers, ainsi à Thorn, sur la place du marché et dans les deux principales rues (...). [Ce] patriciat* tendait à se regrouper et à se séparer du reste de la société (...). [Ces] familles marchandes ont aussi, comme ailleurs en Europe, forgé des confréries*, organismes d'entraide et de piété. (...)

À Thorn*, Culm* ou Elbing* on constate (...) l'arrivée de nouveaux bourgeois* qui s'insèrent dans la couche dirigeante. Ces nouveaux venus sont issus de la classe moyenne. Celle-ci, plus importante en nombre (entre un tiers et la moitié de la population) et hétérogène, regroupait l'ensemble des bourgeois*, c'est-à-dire des résidents urbains. On y trouve d'importants commerçants, des marchands de moindre envergure et la plupart des artisans. (...) Eux aussi forment des confréries*, des associations professionnelles : les premières corporations*, celles des boulangers, des bouchers ou des cordonniers, naissent au XIII^es. Ces artisans participent au conseil : à Thorn* dans la deuxième moitié du XIV^es. ils représentent les deux tiers des conseillers.

Cette classe moyenne provient des zones proches des villes ; il s'agit d'une migration issue du monde rural ou de celui des petites villes (...). Une grande part vient donc de Prusse (...).

Enfin, les couches inférieures regroupaient les travailleurs non indépendants, apprentis, journaliers*, manœuvres*, domestiques et serviteurs. Les sources les laissent dans l'ombre : ils n'étaient pas imposables et ne participaient pas aux opérations militaires. (...)

DOC.I : LES VILLES SOUS LA DOMINATION DE L'ORDRE (SUITE)

Le développement du commerce des villes de Prusse

À partir de 1240, le commerce connut un essor important (...) à travers le circuit des ports de la Baltique. Lübeck* entretint des liens étroits avec Elbing ou Dantzig. Plusieurs cités hanséates commerçaient avec la Prusse et la Baltique s'affirma comme le débouché principal de villes prussiennes (...).

Du XIII^es. à la fin du XIV^es., la structure des échanges semble peu évoluer : les villes de Prusse apportent au monde de la Hanse* du bois, de l'ambre*, des fourrures, du poivre, elles achètent des draps, du vin, des objets manufacturés. (...)

D'après S. Gouguenheim, *Les chevaliers teutoniques*, 2008.

DOC.J : LA COGUE

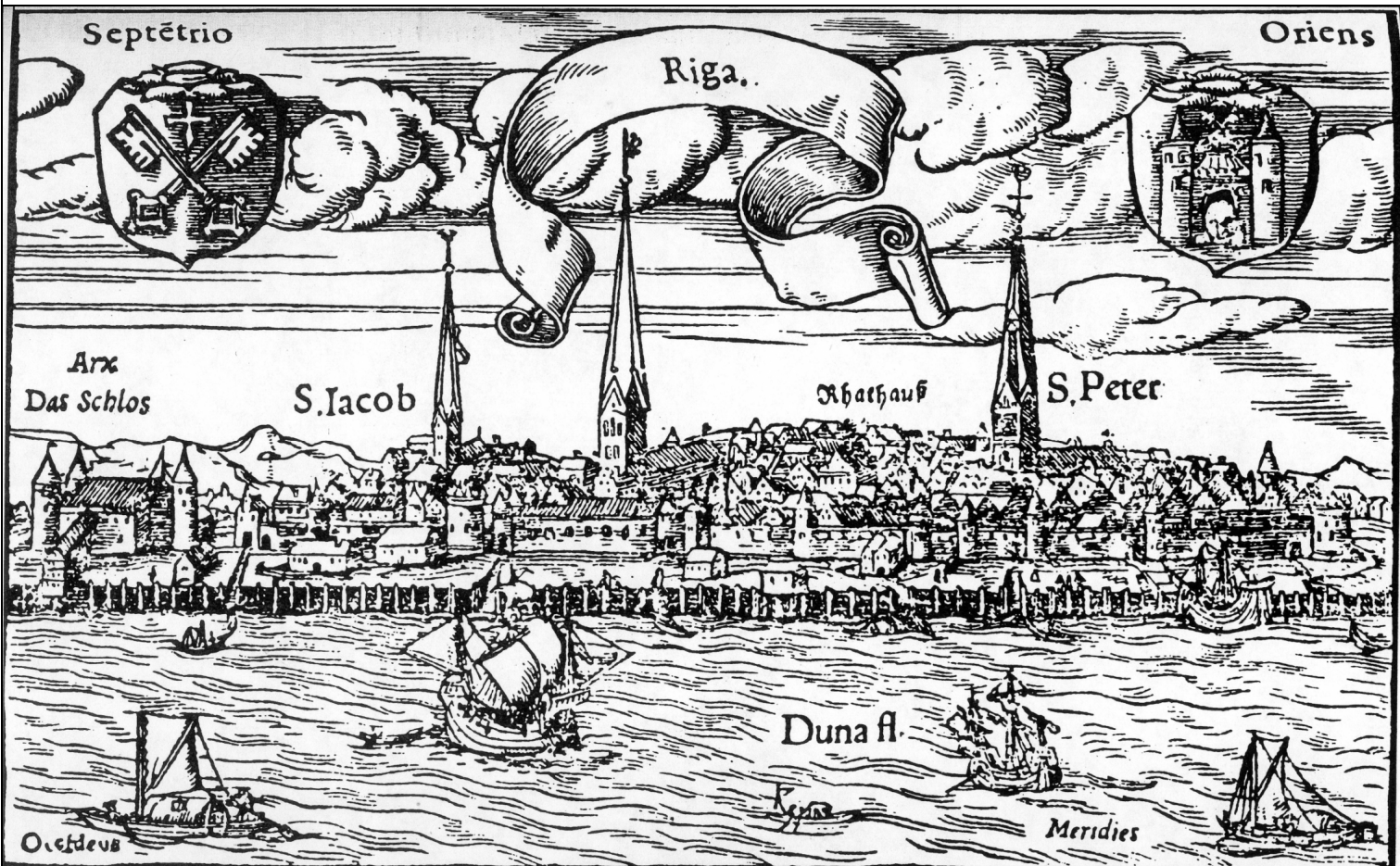
Durant la conquête, (...) les Chevaliers Teutoniques eurent l'avantage des innovations, ce qui était en grande partie dû aux contacts étroits qu'ils entretenaient avec les marchands, les colons ou les artisans allemands. (...) La plus importante de ces innovations était le grand navire appelé *cog* ; ces bateaux étaient si grands que vers 1241 certains d'entre eux pouvaient transporter dix fois la charge normale du vieux *byrthing*, soit 237 tonnes contre 20. (...) Un *cog* pouvait transporter 500 passagers, ou bien les fournitures d'une ville pour un hiver entier ; on pouvait l'utiliser comme bâtiment de guerre (...). C'était un transport parfait pour acheminer les renforts dans les eaux infestées de pirates et un lien économique essentiel entre les nouvelles communautés de marchands et les marchés bien établis.

D'après É. Christiansen, *Les Croisades nordiques*, 1996



Représentation tirée du sceau de la ville hanséate de Stralsund (début XIV^es.)

DOC.K : RIGA EN 1550



Le château des chevaliers teutoniques, à gauche, se tient près du quartier de l'archevêque* qui s'étend autour de la cathédrale* sainte Marie, au centre. À droite se trouve le quartier de la communauté hanséatique.

LEXIQUE DES NOMS PROPRES

Acres : (ou Saint-Jean-d'Acres) ville de Terre Sainte*, actuellement en Israël.

Ave Maria : comme le *Pater Noster*, c'est une prière connue de tous les chrétiens du Moyen Âge.

Braunsberg : (aujourd'hui Braniewo) ville de Pologne située entre Elbing* et Königsberg*.

Brême : ville portuaire du nord de l'Allemagne.

Culm : (ou Kulm, aujourd'hui Chelmino) voir doc.F ; capitale d'une province appelée **Culmerland***. Les privilèges urbains* qui furent accordés à cette ville par les Teutoniques servirent de modèle pour les autres villes. C'est pourquoi l'on parle de « droit de Culm » pour désigner ces privilèges.

Criwe : nom d'un chef religieux prussien.

Dantzic : (aujourd'hui Gdansk) voir doc.F.

Elbing : (aujourd'hui Elblag) voir doc.F.

Frères de l'Épée : (ou chevaliers Porte-Glaive) ordre militaire organisé en 1202 par l'évêque* de Livonie*, et composé, comme l'Ordre Teutonique, de moines guerriers germaniques. Cet ordre est absorbé par l'Ordre teutonique après avoir été très affaibli par une sévère défaite contre les Lituaniens en 1236.

Hanse : (manuel p...)

..... On parle de cités *hanséates* pour désigner celles qui en font partie.

Jugement dernier : prenant place à la fin des temps (l'apocalypse) après la résurrection des morts, il s'agit du jugement de tous les hommes, vivants et morts, par le Christ. Selon les chrétiens, chaque âme sera pesée : celles qui seront les plus lourdes de péchés seront envoyées en enfer pour l'éternité tandis que les autres obtiendront le salut et iront au paradis.

Königsberg : (aujourd'hui Kaliningrad) voir doc.F. Cette ville se situe aujourd'hui dans une enclave appartenant à la Russie.

Lituanie : voir carte p.99. Au Moyen Âge, la Lituanie est un duché puis un royaume ennemi des chevaliers teutoniques. Elle reste païenne jusqu'au XIV^es.

Livonie : région au bord de la mer Baltique située au nord de la Lituanie, autour du golfe de Riga* (voir carte p.99).

Löbau : (aujourd'hui Lubawa) ville de Pologne située à 50 km au nord-est de Thorn.

Lübeck : (voir carte et photographie commentée p.133) ville d'Allemagne qui, au Moyen Âge, se trouve au cœur de la Hanse et domine le trafic maritime du nord de l'Europe.

Marienwerder : (aujourd'hui Kwidzyn) voir doc.F.

Mazovie : région du nord-est de la Pologne (voir doc.F). Début XIII^es., c'est un duché régulièrement menacé par les Prussiens.

Nessau : (aujourd'hui Nieszawa) petite ville de Pologne située à 30 km au sud-est de Thorn.



Ordre (de l'Hôpital) de Saint-Jean de Jérusalem : ordre militaire plus connu sous le nom d'**Hospitaliers**, fondé à Jérusalem au milieu du XI^e siècle par des marchands italiens. Son rôle est à l'origine d'accueillir et de soigner les chrétiens venus accomplir un pèlerinage en Terre sainte. Ses membres portent un manteau noir orné d'une croix blanche.

Ordre chevaleresque des Frères de l'Hôpital de la Vierge Marie : il s'agit du nom complet de l'ordre des **chevaliers teutoniques**.

Ordre du Temple de Jérusalem : plus connu sous le nom de **Templiers**, cet ordre militaire a été créé en 1129 à partir d'une milice vouée à l'accompagnement et à la protection des pèlerins* à Jérusalem. Ses membres portent un manteau blanc orné d'une croix rouge.

Poméranie et Pomésanie : régions du nord de la Pologne (voir doc.F).

Prusse : territoire du nord de l'Europe aujourd'hui divisée entre l'Allemagne et la Pologne. Les habitants de cette région au Moyen Âge sont appelés **Prussiens** ou **Prutènes**.

Rensen : localité de Pologne proche de la Vistule (voir doc.F).

Riga : ville la plus importante de Livonie, qui a été fondée en 1201 par l'évêque* de Livonie et où se sont installés de nombreux colons allemands. C'est un centre important de la Hanse.

Sainte Croix : croix sur laquelle aurait été crucifié Jésus. Beaucoup de morceaux prétendument authentiques de cette croix ont circulé au Moyen Âge. Ils font partie des plus précieuses **reliques**, c'est-à-dire des restes matériels d'un saint (ossement, objet ayant été en contact avec lui) qui pouvaient attirer de nombreux pèlerins dans les églises où elles se trouvaient.

Saint Empire romain germanique : institution qui associe l'Allemagne et une partie de l'Italie et qui entend continuer l'Empire de Charlemagne (lui-même ayant prétendu ressusciter l'Empire romain). Cet empire se veut universel : il aurait reçu de Dieu la mission spéciale de gouverner le monde. L'empereur, choisi parmi les plus grandes familles d'Allemagne, est élu par des princes-électeurs.

Terre Sainte : nom donné par les chrétiens à la région où est né et a vécu Jésus, c'est-à-dire la Palestine.

Thorn : (aujourd'hui Torun) voir doc.F.

Vierge : nom donné à la mère de Jésus, sainte Marie, dont le culte se développe tout au long du Moyen Âge.

Vistule : fleuve de Pologne (voir doc.F et carte p...)

LEXIQUE DES NOMS COMMUNS

Absolution des péchés : les péchés sont les fautes commises par un chrétien, qui compromettent plus ou moins son salut, selon leur gravité. Ils peuvent être absous, c'est-à-dire pardonnés, le plus souvent lorsqu'ils sont avoués lors de la confession.

Ambre : pierre semi-précieuse issue de résine d'arbre fossilisée.

Archevêque : évêque qui est à la tête d'une province ecclésiastique, c'est-à-dire d'un ensemble d'évêchés.

Bénédictins : nom donné aux moines qui suivent la règle créée par saint Benoît de Nursie au VI^es. Cet ordre religieux, par des réformes successives, donne lui-même naissance à d'autres ordres comme ceux de Cluny (X^es.) ou de Cîteaux (fin XI^es.)

Bourgeois : habitants d'une ville dotée d'une charte communale, c'est-à-dire d'un document officialisant les privilèges urbains* accordés par le seigneur de cette ville (roi, prince, etc.) à la communauté urbaine.

Cathédrale : église d'un évêque.

Cens : impôt dû au seigneur.

Chasteté : absence de sexualité. Il est demandé aux hommes d'église de faire vœu de chasteté pour mieux se consacrer à leur mission.

Chrétienté : (voir lexique du manuel).....
.....
.....

Commanderie : c'est à la fois la maison abritant les membres d'un ordre militaire et le territoire dont cette maison a la charge administrative, économique et militaire.

Confrérie : association de prières et de secours mutuel, consacrée au Saint Esprit, à la Vierge ou à un saint. Elle se rassemblait en une grande fête annuelle comportant repas en commun et distribution de vivres.

Cotte d'armes : (ou cotte de mailles) vêtement constitué d'anneaux métalliques reliées entre elles afin de former une protection individuelle corporelle.

Croisade : (manuel p...)
.....
.....

Droits régaliens : ce terme désigne les pouvoirs habituellement réservés au roi (faire la loi, la paix et la guerre, la monnaie, etc.).

Évangélisation : diffusion de l'Évangile, c'est-à-dire des saintes écritures, auprès des peuples païens afin de les convertir.

Évêque : prêtre qui dirige un diocèse (ou évêché).

Héraldique : science des blasons, des armoiries.

Jeûne : Privation totale ou partielle de nourriture selon l'âge et les forces de chaque chrétien, en réservant un temps à la prière.

Journalier : (ou **manœuvre**) ouvrier qui loue sa force de travail à la journée.

Laïc : la société chrétienne du Moyen Âge se divise entre hommes d'Église, appelés clercs, et ceux qui sont de simples croyants, les laïcs. On parle aussi de pouvoir *spirituel* pour désigner celui qui est exercé par les religieux (pape, évêques, etc.) et de pouvoir *temporel* pour désigner celui exercé par des laïcs (rois, princes, empereurs, etc.).

Martyr : (manuel p...)
.....
.....

Métier : (ou **corporation**) association de personnes exerçant la même activité professionnelle. Les **statuts** du métier réglementent l'exercice de la profession concernée. Le métier est dominé par les **maîtres**, propriétaires des ateliers, pour qui travaillent des apprentis et des compagnons (ou valets).

Monastère : (manuel p...)
.....
.....

Office : cérémonie de prière et de commémoration de la vie et de la mort du Christ.

Païen : (de *paganus*, paysan en latin) qui n'est pas chrétien.

Patriciat : (manuel p...)
.....

Pèlerin : (manuel p...)
.....

Privilèges urbains : ensemble de droits accordés par son seigneur à une ville qui lui permet d'obtenir un certain degré d'autonomie. Le « droit de Culm » en est un exemple.

République urbaine : ville indépendante de tout pouvoir extérieur, dominant souvent les campagnes qui l'entourent (le plat pays) et pouvant même posséder, comme Venise, des territoires lointains. Les plus abouties se trouvent en Italie.

Séculier : cela signifie « qui vit dans le siècle », c'est-à-dire dans le monde extérieur aux monastères.

Serf : (manuel p...)
.....